

LE MOT DU MAIRE



Chères Vissoises, chers Vissois,

En ces moments toujours difficiles en raison de l'épidémie mondiale qui perdure avec l'apparition de nouveaux variants du virus, j'émets le souhait qu'au cours de l'année 2022, nous retrouvions au plus vite la liberté.

C'est un défi de préservation et d'amélioration chez nous, de conquête dans beaucoup de pays.

Perdre le fil des droits fondamentaux fait prendre le risque de les voir disparaître.

J'ai une pensée particulière pour toutes les victimes de cette pandémie mais également pour les plus fragiles d'entre nous qui vivent encore plus mal cette situation de sinistreuse ambiance qui amplifie leur mal-être et les pousse parfois à commettre des actes de désespoir.

Nous avons tous été profondément attristés par le décès de notre agent communal, Bruno COQUELLE. Nous lui rendons un hommage dans les pages suivantes de ce bulletin.

Dans ce contexte sanitaire, nous avons dû organiser localement les élections Départementales et Régionales.

Notre canton a vu la réélection de Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY et Monsieur Pierre GEORGET au sein du Conseil Départemental. Ils ont été réélus respectivement Vice-présidente et Conseiller délégué.

A la tête de la Région Hauts de France, Monsieur Xavier BERTRAND a été réélu.

Sur le plan climatique, le dérèglement s'est encore fait ressentir au cours de l'année 2021.

Pour notre région, des précipitations exceptionnelles au mois de juin ont provoqué localement des inondations et perturbé les récoltes, engendrant une perte de qualité de la production.

Pendant toute l'année, de gros travaux ont été réalisés et de nombreuses études sur les futurs projets ont été menées.

Je mettrai en exergue, la fin de l'important chantier de rénovation de l'église (travaux extérieurs et intérieurs) qui aura nécessité 4 années de travaux effectifs.

Un autre chantier de grande ampleur va prendre le relais, celui de la rénovation des écoles, toutes les études, plan de financement, appels d'offres des entreprises ont été réalisés.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter, ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Prenons soin les uns des autres. Serrons-nous les coudes demain et toute l'année pour un avenir qui sera meilleur puisqu'il est entre nos mains.

Christian THIÉVET



SOMMAIRE

LES PROJETS.....	4
LES FINANCES	7
LES REALISATIONS	8
SIVU DU RPI	24
L'ECOLE.....	25
LE CENTRE DE LOISIRS.....	29
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	34
LA BIBLIOTHEQUE.....	35
LA GENDARMERIE.....	36
VIE PRATIQUE.....	39
LES INFORMATIONS DIVERSES	44
LES REMERCIEMENTS – DES VISSOIS A L'HONNEUR	47
LES NAISSANCES – MARIAGES – BIENVENUE - DECES.....	47
LA PAGE HISTORIQUE.....	51
LES COMMEMORATIONS.....	55
LES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LA COMMUNE.....	60
LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022	62

PROJETS

◆ Les écoles : Réorganisation et rénovation énergétique.

Suite à l'appel d'offres fructueux des entreprises, le chantier devrait démarrer fin mars, début avril. Il consiste en la réorganisation et la rénovation des locaux : création d'une salle d'activités par une extension sur le préau, mise en communication des 2 classes de « petites maternelles » avec l'agrandissement des dortoirs, création de sanitaires et mise en accessibilité.

L'ensemble des 3 classes verra le changement de toutes les menuiseries, l'abaissement des plafonds avec isolation, la pose de carrelage à la place du parquet, le remplacement des radiateurs et l'installation d'une VMC avec détection et régulation du CO₂, la remise à neuf de toute l'électricité (prises, éclairages ...).

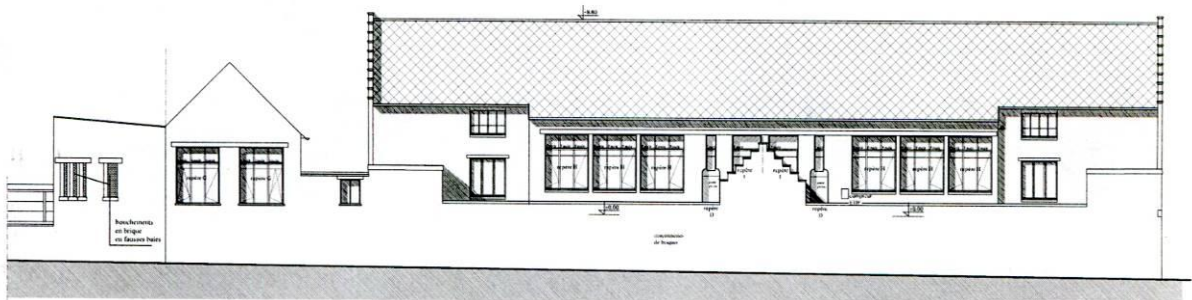
Enfin, toutes les peintures intérieures et extérieures seront rénovées.

Le bloc extérieur sanitaire fera également l'objet de travaux pour l'aménagement de toilettes pour personnes à mobilité réduite.

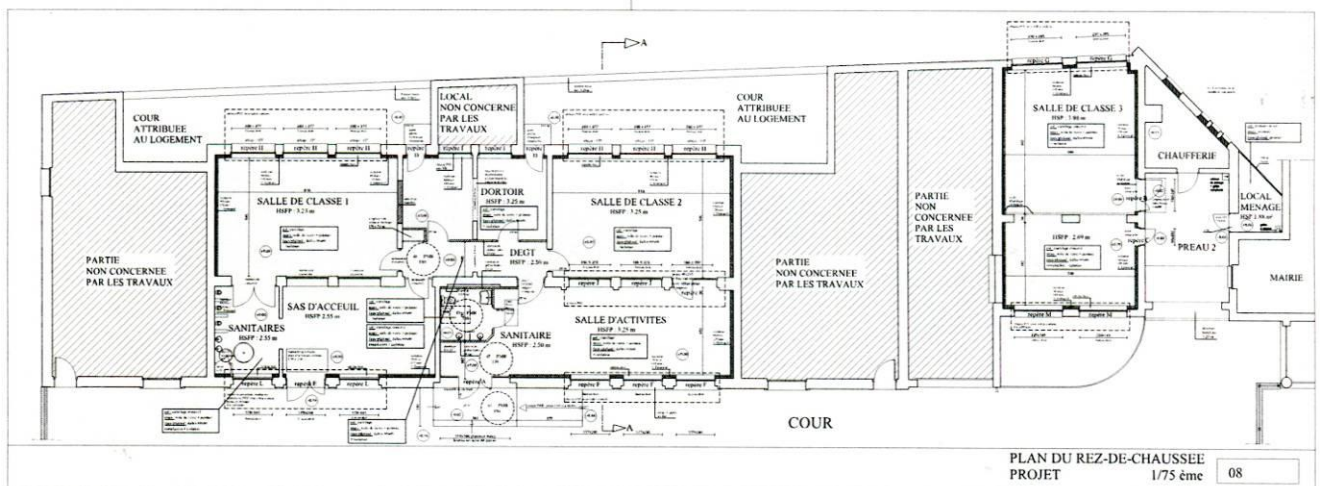
Ces travaux seront réalisés en 3 phases. Ils débiteront par la partie centrale de façon à ne pas trop perturber les activités scolaires.



FACADE NORD OUEST (SUR COUR)



FACADE SUD EST



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
PROJET 1/75 ème 08

◆ Aménagement du centre bourg

Les études de projet se poursuivent avec l'aide de l'ingénierie du Département. A partir du diagnostic de l'existant, nous travaillons sur les diverses possibilités d'aménagement en fonction des équipements que nous souhaitons implanter.



◆ Assainissement et interconnexion réseau d'eau

Les travaux de raccordement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec la commune de Haucourt ont débuté au mois de juin 2021. Les travaux de franchissement de la Sensée sont réalisés.

Actuellement, le Maître d'Ouvrage NOREADE procède à l'appel d'offres pour la réalisation de la 1^{ère} tranche (rue André Mercier jusqu'au Monument aux morts).

Le chantier a subi des retards du fait de problèmes techniques et météorologiques.

Les travaux ne devraient pas débuter avant la fin de l'année 2022.

◆ Elaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Les études diligentées par la Communauté de Communes Osartis-Marquion, ont pris du retard. Le bureau d'étude vient de demander à chaque commune, la validation du plan de la zone urbaine. Une réunion de concertation est prévue prochainement.

◆ Mise en accessibilité pour Personne à Mobilité Réduite (PMR).

Mise en accessibilité pour PMR de la bibliothèque et de la poste suivant l'agenda programmé. Il convient de réaliser une rampe d'accès commune à ces deux bâtiments. A l'issue de ces travaux, tous les bâtiments communaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à notre engagement.

◆ Installation d'un carillon.

Le carillon permettra d'animer musicalement la commune.

◆ Pose d'un tableau Mémorial (stèle C.J.P NUNNEY)

En mémoire des 350 Soldats Canadiens tués sur le territoire de Vis-en-Artois en 1918, un tableau nominatif sera apposé en arrière-plan de la stèle de C.J.P. NUNNEY V.C., D.C.M., M.M., place du 38^{ème} Bataillon CEF.



◆ Création d'un chemin de randonnée « La voie sacrée du Canada ».

Les poteaux indicatifs sont implantés tout le long du parcours. Il reste à poser le panneau de départ à l'entrée de la place Jules Viseur. Ce chemin de randonnée reliera les différents sites militaires.



LES FINANCES



Une fois de plus, nous finissons une année bien particulière au niveau national.

2022 devrait voir la fin du soutien artificiel mis en place en 2020 en réponse au freinage économique provoqué par la pandémie et une augmentation difficilement évitable des taux d'intérêt.

Pour Vis en Artois, notre contrat moral est respecté.

Les comptes de la commune sont équilibrés et les grands projets sont abordés avec sérénité. Ainsi la restauration de l'église s'achève sur la 4^{ème} phase.

Le montant total hors taxes s'élève à 1 315 000 € subventionnés à près de 67 % (soit 875 659.01€).

Le reste à charge est entièrement auto financé, sans aucun prêt bancaire. De plus, nous bénéficions du remboursement partiel de la TVA sur les factures, soit 103 810.38 €.

A noter que l'ensemble de ce gros chantier de rénovation a nécessité, au-delà de la partie financière, un investissement humain très conséquent. Cela va de la labellisation de l'édifice à la réalisation des dossiers de demandes de subventions, aux réunions préparatoires, aux recherches, aux études et réunions de chantier. Au total, plus de 100 réunions ont été réalisées.

L'important projet de rénovation des écoles prend le relais. Ce dossier est entré dans la phase de réalisation. Dans le cadre des demandes de subventions, nous avons bénéficié particulièrement du plan de relance économique de l'état. L'étape suivante fut l'appel à maîtrise d'œuvre pour choisir un architecte puis le lancement d'appel d'offres aux entreprises. Dernièrement, notre commission d'appel d'offres a fait le choix des entreprises. Ce choix vient d'être validé par le Conseil Municipal.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 335 000 € HT. Il est subventionné à concurrence de 80 % par l'état, la région, le département et l'intercommunalité.

Notre éclairage public est progressivement modifié avec la technologie « LED » pour apporter confort et économies. La dernière tranche de rénovation (rue du 19 mars, rue de Verdun, rue de l'église) vient de s'achever pour un montant de 30 000 €, avec des subventions attendues à hauteur de 66 % par plusieurs organismes dont la fédération de l'énergie (F.D.E).

Tous les systèmes téléphoniques et informatiques des bâtiments communaux ont été renouvelés et centralisés. Ils sont reliés à la fibre. Cette centralisation apporte des économies sur nos coûts de communications par la suppression de plusieurs lignes analogiques. Nous bénéficions d'un matériel neuf qui, de par notre contrat, nous assurera son renouvellement régulièrement.

Le réaménagement du centre village fait l'objet de nombreuses réunions de réflexion avec la participation des principaux partenaires. Dans les premières phases d'étude, nous bénéficions actuellement des services gracieux de l'ingénierie du département (architecte et paysagiste).

Grâce à une maîtrise des coûts de fonctionnement et à la recherche systématique de subventions, la commune maintient une capacité d'investissement très élevée tout en ayant un taux d'emprunt raisonnable et aucune augmentation des taux de fiscalité.

Il convient de préciser qu'en 2021, le taux de foncier bâti des communes est recalculé conformément aux directives de l'Administration Fiscale sans trop d'incidence sur le montant global de la taxe.

LES REALISATIONS

❖ TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC

- Réseau d'éclairage public.



Réalisation de la dernière tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public rue du 19 mars 1962, rue de Verdun, rue de l'Eglise.

La technologie LED permet de diminuer significativement la consommation tout en apportant un éclairage de qualité.



- Travaux d'assainissement et d'interconnexion des réseaux d'eau.

Les travaux d'assainissement et d'interconnexion des réseaux d'eau Haucourt- Vis en Artois, ont débuté en juin.



Déviations et restriction de la circulation.



Pose d'une station à l'entrée de la commune.



Traversée et interconnexion des deux réseaux (eau potable et eaux usées) au dessus de la sensée



▪ **Espaces verts**



Nettoyage et tonte des espaces verts.



Entretien et fleurissement des parterres.



Elagage manuel et mécanique.



Entretien des espaces verts et des locaux par les employés communaux, Evelyne, Eric et Benoit.



Entretien d'un nouvel espace vert suite à l'achat de l'ancien transformateur, rue André Mercier à l'entrée de l'aacglomération en provenance d'Arras.



Entretien des espaces dans la cour de l'école par Eric COUTURE et Benoit CAUDRON nouvel employé aux services techniques.



■ CIMETIERE

Poursuite de la procédure de reprise des tombes abandonnées. Le 1^{er} constat a été réalisé le 22/09/2020. La procédure stipule qu'après 4 mois d'affichage, c'est-à-dire à partir du 22/01/2021, un délai de 3 ans est prévu pour la reprise des concessions abandonnées. C'est pourquoi, dès le 22/01/2024, la commune pourra procéder à cette reprise.



Réfection du portail d'entrée.

- **Entretien des chemins.**

Dérasement des bas côtés et talus pour un meilleur écoulement des eaux.



Avant travaux



Après travaux.

❖ SECURITE DE L'ESPACE PUBLIC



Réfection des signalisations horizontales



Remplacement du feu tricolore après l'accident de la route.



▪ Vidéoprotection.

Face au nombre croissant des incivilités, le Conseil Municipal, conformément à son engagement, a décidé la mise en place de la vidéoprotection.

Depuis le 4^{ème} trimestre 2020, les caméras sont en place et opérationnelles.

Toute personne témoin d'une dégradation, d'un vol, d'une incivilité ...est en droit d'en référer au Maire qui, après analyse des vidéos, peut orienter les plaignants ou victimes, soit vers un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie, soit en faisant valoir son droit de police dans la commune.

Seule la gendarmerie, après le dépôt de plainte, et suite au procès-verbal de réquisition peut demander la sauvegarde des images concernées auprès des Conseillers habilités par la préfecture.

A ce jour, une quinzaine de réquisitions ont été diligentées par la gendarmerie pour des faits relevant d'une action judiciaire. Dans ce cadre, suite au dépôt de plainte de plusieurs habitants, les auteurs des nombreux vols au cimetière communal ont été identifiés et entendus par les forces de l'ordre, mettant fin à une indignation générale.



Pour les faits relevant du droit de police du Maire depuis la convention passée avec Monsieur le Procureur de la République, celui-ci peut convoquer en présence de la gendarmerie pour rappel à l'ordre le ou les contrevenants, avant d'engager d'éventuelles poursuites.

❖ LES BATIMENTS

▪ Logements locatifs.



Entretien de la toiture, 1 place Jules Viseur



Rénovation de la maison 56 rue André Mercier



Réfection des murs et plafonds, peinture, pose de parquet.

▪ **Ecole**



Remplacement de la fontaine de la classe de Madame RENGARD.



Grand nettoyage avant la rentrée des classes.

- **Mairie : modernisation des services administratifs.**



Le secrétariat de la mairie bénéficie dorénavant de deux postes de travail informatiques mis en réseau, d'un standard téléphonique et d'un système de sauvegarde des données.

- **Mairie, salle polyvalente, école, bibliothèque**



Entretien des locaux réguliers par Evelyne,

▪ **Eglise : 4^{ème} tranche de travaux : les intérieurs.**

Enlèvement du mobilier et des statues



Protection du mobilier restant



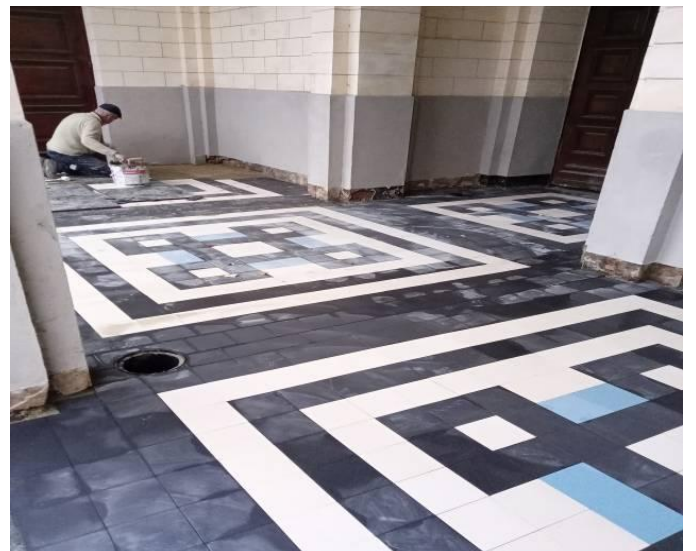
Pose de plaques de contreplaqué pour la protection du carrelage.



Terrassement du porche et reprise partielle à l'intérieur suite à l'affaissement des sols



Coulage des nouvelles dalles de béton



Pose du nouveau carrelage sous le porche suivant les mêmes motifs intérieurs



Pose du nouveau carrelage identique à l'ancien, au niveau de l'entrée et des autels.



Démolition des soubassements en béton et purge des murs.



Réfection des enduits sur les murs et des soubassements.



Réfection des enduits des tourelles sur ossature métallique

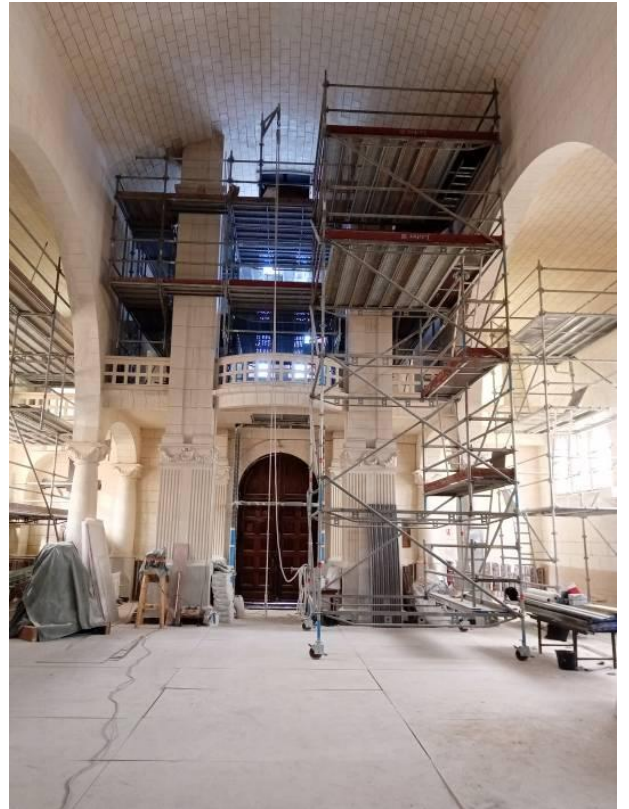


Confection des nouveaux enduits des soubassements sur ossature métallique avec une lame d'air



Coffrage et coulage du béton des talonnettes, support du carrelage des plinthes.

Installation des échafaudages intérieurs



Réfection des voûtes et des murs.



Moulage de l'autel dédié à la Ste Vierge avant démolition



Démolition de l'autel suite à l'affaissement du sol.



Reconstruction de l'autel à l'identique.



*Réalisation du couvercle des fonds baptismaux par M Philippe DEGROOTE.
Un grand merci.*



Implantation d'un sas vitré à l'entrée.



Installation électrique d'un nouvel éclairage et chauffage



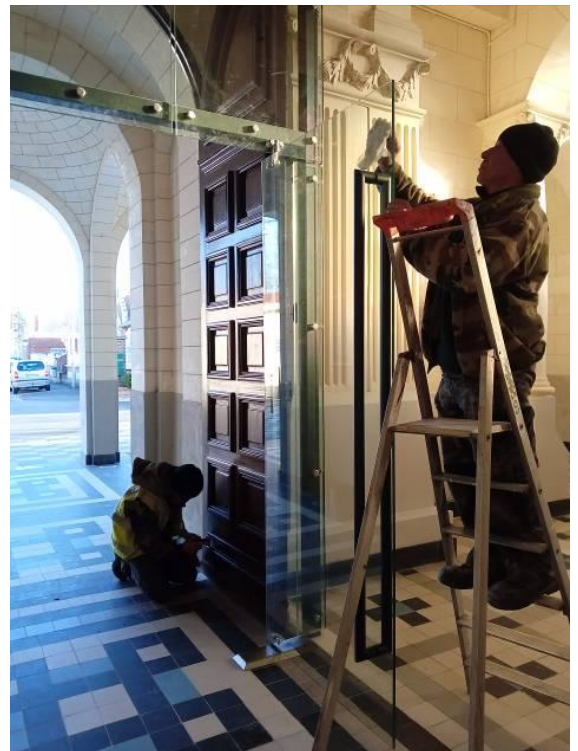
Finition des peintures



Finition des peintures des autels et de la sacristie.



Nettoyage des vitraux, du sas d'entrée et de l'église





Réfection et création d'escaliers pour l'accès au clocher.



Réinstallation du mobilier.



Réception des travaux par Monsieur le Maire sur proposition de Monsieur BARIOL, Architecte du patrimoine

SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Cette année encore, le RPI et son organisation n'ont pas été épargnés par la COVID. Nous avons connu des périodes de confinement que nous avons voulues les moins perturbantes pour les enfants et les familles. Les services sont restés ouverts pour les personnels prioritaires. La fin d'année scolaire s'est achevée dans le calme.

L'académie s'attend à une baisse de 3377 élèves pour la prochaine rentrée. Le RPI constate une baisse de 5 élèves en janvier 2022 par rapport à 2021 avec un effectif de 189 élèves.

Répartition du nombre d'enfants scolarisés dans le RPI (2021-2022)			
VIS EN ARTOIS	54 enfants	REMY	50 enfants
HAMBLAIN LES PRES	24 enfants	BOIRY NOTRE DAME	19 enfants
ETERPIGNY	19 enfants	HAUCOURT	13 enfants
AUTRES COMMUNES	10 enfants.		

Les mises en application des protocoles successifs ne furent pas simples. Néanmoins les règles d'hygiène, de distanciation et de ventilation sont respectées.

Lors de la rentrée de septembre, nous espérons que cela serait un mauvais souvenir. Vous connaissez la suite.

Ce début d'année fut de plus très mouvementé pour les transports. La région qui finance le transport scolaire a lancé un appel d'offres auprès des sociétés de bus, et nous avons changé de société. A cela, des travaux sont venus s'ajouter sur les parcours.

Une désorganisation conséquente pour laquelle il a fallu plus d'un mois pour retrouver une sérénité pour les familles, grâce à la vigilance du personnel.

Les cantines quant à elles ont repris progressivement leur activité. Nous faisons plus de 12 000 repas par an dans le passé. En 2020, nous sommes descendus à 7 660 repas, et en 2021, nous passons à plus de 10 400 repas servis soit 86 % des volumes d'avant la pandémie. Nous avons encore de la marge d'accueil.

Dans cette période compliquée à organiser, toute l'équipe d'encadrement du RPI est en alerte permanente. Elle veille au bon déroulement de ces temps de pause et de transport pour les enfants.

A noter que depuis le début de l'année 2022, les parents de l'ensemble des communes du RPI peuvent gérer les réservations et annulations via le nouveau site internet de la commune de Vis en Artois. Cette rubrique intègre la protection des données civiles (loi RGPD)
Le chemin d'accès est :

<https://www.visenartois.fr> - vie de la commune - école RPI - cantine ».

Au nom du SIVU RPI, je remercie l'ensemble du personnel pour son implication.

Le Président Jean Pierre SANTY

LES ECOLES



"L'année 2021 vient de se terminer !... Malheureusement, pour la seconde année, l'Ecole n'a pas été épargnée par le contexte sanitaire qui n'a pas permis de renouer avec les nombreuses activités imaginées dans le cadre du projet d'école du RPI "Sensée-Cojeul" et de la coopérative scolaire. Les mois se suivent et se ressemblent...

Dès le début de l'année 2021, il a fallu réduire "la vie de l'école" au strict minimum permis par l'Education Nationale afin de protéger enfants et adultes. Même si quelques moments de court répit ont permis aux élèves de vivre "normalement" leur scolarité, nous avons été très vite rattrapés par l'obligation de port du masque en intérieur et en extérieur mais aussi l'interdiction de sorties scolaires et d'activités telles la natation...

L'année 2021 restera, elle aussi, comme une parenthèse dans une Ecole d'habitude si riche de "découvertes", de visites et de moments d'échanges gais et festifs comme la fête du RPI qui n'a pu être organisée en juin dernier... Un manque qui nous rappelle la situation exceptionnelle vécue. Le mois de Décembre et la période de Noël ont tout de même permis la réalisation d'objets personnalisés par les élèves mais les partenaires de l'école ont dû renoncer aux traditionnels chants et marchés si féériques d'habitude aux "yeux des enfants" du RPI.

Malgré tout cela, les enfants s'adaptent formidablement à ce présent très particulier lors des activités éducatives menées par les équipes pédagogiques du RPI notamment dans le cadre des objectifs de l'école maternelle présente à Vis en Artois.

Comprendre, échanger et s'éveiller à la langue orale, c'est l'un des principaux objectifs de l'école maternelle. Il s'agit de donner aux enfants des clefs pour mieux communiquer avec leur entourage, camarades de classes ou adultes. L'écrit est également abordé en classe de maternelle. Les élèves apprennent la fonction de l'écriture et découvrent l'alphabet. La mémoire est travaillée à l'aide de comptines et autres poésies. L'enfant apprend à raconter une histoire, à décrire et expliquer des choses, ou encore donner son point de vue sur un sujet.

Toujours dans un objectif de découverte, l'école maternelle veille à donner aux élèves les premiers outils pour qu'ils construisent leurs pensées. Cela passe notamment par une familiarisation avec les nombres (et leur écriture), les différentes formes et la notion de grandeur. Les enseignants apprennent ainsi aux enfants à compter.

Par ailleurs, se dépenser grâce à l'activité physique (courir, sauter, lancer et réceptionner des objets variés, jeux d'équilibre...) fait aussi partie des enseignements que dispense la maternelle. Le sport est en effet pratiqué pour aider les enfants à développer leur motricité, à stimuler leurs sens, leur relationnel, ainsi que leurs facultés intellectuelles. Bien sûr, l'activité physique promeut également des valeurs fortes tels que le respect et le vivre ensemble. L'enfant apprend à utiliser l'espace, à se déplacer et affronter des obstacles, gagner en stabilité et devenir stratège. Très présents en classe de maternelle, les arts permettent aux enfants d'éveiller leur curiosité, de leur donner le goût du dessin, de l'illustration, de la musique, du théâtre ou encore de la danse.

L'éducation artistique à l'école est un premier pas vers le monde de la culture. L'enfant apprend l'art plastique, les collages d'images, le chant de comptines ou de chansons, à reconnaître des instruments... Il joue avec sa voix, découvre les différents timbres vocaux, les nuances...

Dans chaque classe, les enseignants tentent d'illustrer mais aussi de donner un peu plus de sens aux apprentissages en respectant les restrictions en vigueur : ce qui n'est pas toujours facile. Donner du sens et utiliser le quotidien de l'enfant est une priorité dans la démarche

pédagogique mais, en cette période à la fois TRES différente, cela a parfois relevé du défi. Heureusement, la bonne coordination de l'équipe enseignante, des élus et du personnel SIVU ont permis une gestion sécuritaire et humaine du quotidien scolaire.

Malgré tout cela, et dans un climat toujours aussi incertain face au risque lié au COVID 19, les enseignants et les enseignantes du RPI continuent à mettre en place et mener des actions rémunératrices pour la coopérative scolaire auprès des familles afin de pouvoir financer des équipements de classe différents et innovants : sportifs, ludiques et numériques. Toutes ces actions et ces investissements ne sont possibles que grâce aux actions et au soutien de tous : familles d'une part mais aussi communes par d'éventuelles subventions. Un grand merci à tous et à toutes au nom des élèves !"

Alain PLACE Responsable RPI "Sensée-Cojeul" Directeur Ecole de BOIRY NOTRE DAME

Quelques rétrospectives de l'année 2021



C'est la rentrée ! Arrivée des élèves et accueil dans la cour de l'école.





Atelier de sports, parcours de motricité



Galette des rois et fabrication de couronnes.



Carnaval et réalisation de chapeaux



Passage du lapin de Pâques et ramassage des œufs dans la cour. Réalisation de carottes de Pâques



La fête des 100 jours !



Séances de yoga



Fresque d'automne, peinture collective au rouleau



La lettre au Père Noël



Visite du Père Noël chez les TPS-PS

LE CENTRE DE LOISIRS



Association **M**ultiloisirs **I**ntercommunale

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 08 juillet au 30 juillet 2021 dans la salle polyvalente et les écoles.

La municipalité a tenu à maintenir l'ouverture du centre de loisirs, un protocole sanitaire a été mis en place afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. L'effectif en hausse par rapport à l'année précédente, a cependant permis de respecter les gestes barrières.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, les animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, (jeux, sorties et spectacles).

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

32 enfants par semaine ont été accueillis, entourés d'une équipe pédagogique :

- 1 Directrice BAFD,
- 1 Animateur BAFA
- 3 CEE – Contrat d'Engagement Educatif
- 1 Jeune en découverte Animation.



Des enfants au top et des nouvelles activités pour ce mois de juillet !

Activités manuelles, grands jeux, prévention, tours de manège offerts par la municipalité, randonnée dans le village, loto festif, activité accrobranche au Cit'Loisirs d'Arras, le labyrinthe 2.0, jeux de kermesse, tir interactif, cible géante, drone, kart à pédales, Challenge MPF, veillées et cinéma nocturne, Escape Game, Pokémons Go.









Une équipe d'animation au top !

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM a proposé des animations à la salle polyvalente. Ces animations ont accueilli les assistantes maternelles, des parents et des enfants du secteur de VIS EN ARTOIS.

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice
03.21.60.68.70 / 06.31 88 61 88

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	06.87.05.41.58
Mme LEFEBVRE Antonia Et M. LEFEBVRE Jean-Marie	6 résidence du Limousin	06.12.54.08.38
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39



Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent à la salle polyvalente en présence des animatrices d'Osartis.

LA BIBLIOTHEQUE

Amies lectrices, Amis lecteurs,

L'année 2021 ne nous a pas permis de nous rencontrer, la présence du virus nous obligeant à stopper nos manifestations, notamment avec les enfants.

Nous avons continué à acheter des livres (prix littéraires, policiers, romans) nous remercions également nos donateurs, les rayons pour les enfants se sont bien étoffés.

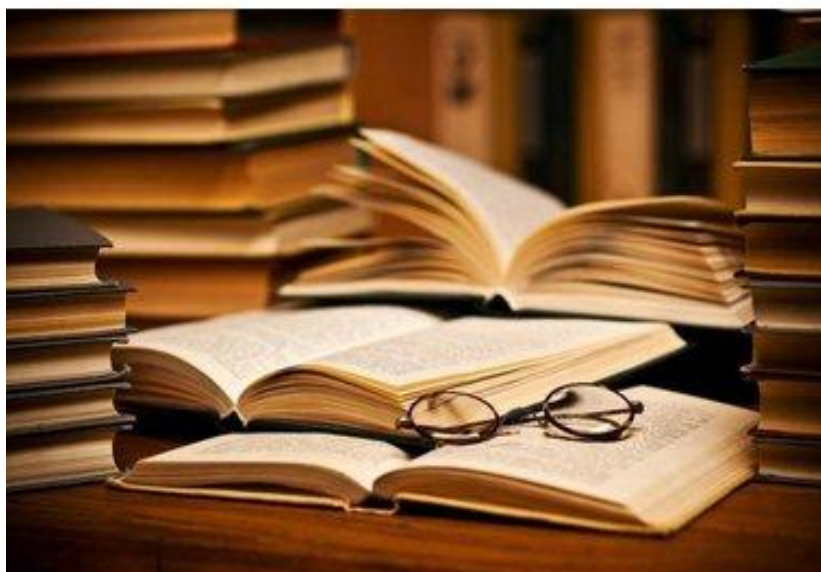
Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à la bibliothèque pendant les jours et heures d'ouverture, sachez qu'il est possible en joignant les bénévoles de venir lorsque cela vous convient.

Nous remercions la fidélité de Mme Lourdaux avec sa classe grande section qui chaque année encourage les enfants à la lecture.

Nous souhaitons vous apporter cette année encore de belles lectures, rencontres et voyages avec nos livres.

Béatrice, Martine, Ghislaine vous souhaitent une très bonne année.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE
Mardi de 19h15 à 19h45
Le mercredi de 11H00 à 12H00



LA GENDARMERIE

L'ensemble du personnel de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS vous souhaite leurs meilleurs vœux de bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

L'année 2021 s'est terminée encore une fois sous les contraintes inhérentes à la crise du COVID-19, souhaitons que 2022 soit moins impactée.



La brigade de Vis en Artois fait partie d'une communauté de brigades à laquelle sont rattachées les brigades de Croisilles et Marquion. L'ensemble de ces trois secteurs est couvert par les 35 gendarmes qui la composent

La brigade de Vis en Artois est ouverte 7 jours sur 7 tout au long de l'année.

Les horaires d'ouverture sont :
08h00 – 12h00 - 14h00 – 18h00 du lundi au samedi
09h00 – 12h00 – 15h00 – 18h00 pour les dimanches et jours fériés.

En dehors de ces horaires, vous serez orienté vers un centre d'appel situé à Arras. En cas d'urgence avérée, vous pourrez être mis en relation avec un gendarme de permanence. Sinon si votre demande n'a pas de caractère d'urgence, vous serez invité à revenir durant les heures d'ouverture.

Pour toute demande urgente d'intervention, ne cherchez pas à appeler le numéro à 10 chiffres de la brigade : **COMPOSEZ LE 17 ou 112**

Précisions sur votre brigade de gendarmerie :

La brigade de VIS EN ARTOIS est commandée par le Major PRUVOST.
Le capitaine CLAIRON commande la communauté de brigades.
La communauté de brigades est composée de 35 personnels.

L'année 2021 a vu quelques mouvements au sein de l'unité, ont quitté la brigade :

- Pour Vis en Artois :
L'Adjudant FACON, le Chef WAMBERGUE, les Gendarmes DETHOOR et WATRIN.
Les gendarmes adjoints THUILLIER et GOUBET.

Pour Croisilles :
L'adjudant BROUDEHOUX, le Chef QUEVAL et le gendarme adjoint SYNAVE

Pour Marquion :
La Cheffe FICHEUX, la Gendarme HAMDANI
Les remplacements d'effectif ont vu l'affectation de :
La cheffe BERTOUX, les élèves-gendarmes PLATEL et JEDRZEJEWSKI, les gendarmes adjoints MAYEUX et FUZERET à la brigade de VIS EN ARTOIS
Le gendarme LARTISIEN et l'élève-gendarme VÉLU à la BT CROISILLES.
Les élèves-gendarmes CARON, DRUT et DESFONTAINES ainsi que le gendarme adjoint HATTON à la BT MARQUION

Les bonnes relations entre les élus de la commune et notre institution permettent une coproduction de sécurité satisfaisante. Ces échanges couplés avec la vidéo-protection sur la

commune de VIS EN ARTOIS permettent, lorsque des infractions sont commises, de pouvoir consulter les images et ainsi résoudre certaines enquêtes ou incivilités.

Signalons toutefois que la commune de VIS EN ARTOIS reste un village où il fait bon vivre. La délinquance y étant très modérée.

L'année 2022 sera marquée par les élections présidentielles en avril. N'oubliez pas de réaliser vos procurations de vote en cas d'indisponibilité.

Ces procurations peuvent être faites dans toutes brigades ou commissariats de France.

Le gouvernement a également mis en place la procuration en ligne, ce service vous permet de compléter le formulaire à votre domicile, de l'imprimer et ensuite vous rendre dans une brigade ou commissariat pour la faire valider.

Conditions pour le mandant :

- Obligation de se déplacer en brigade ou commissariat pour faire rédiger ou valider puis faire transmettre la procuration
- C'est obligatoirement la personne qui sollicite la procuration qui se déplace (même entre époux ou enfants)
- Procuration à domicile possible si réelle impossibilité à vous déplacer (maladie, handicap...)
- les procurations sont transmises par voie postale, donc vous déplacer la veille du scrutin ne sera pas judicieux.

Conditions pour le mandataire :

La personne que vous mandaterez pourra être inscrite sur une liste d'une autre commune et n'a le droit qu'à une procuration.

Vous pouvez sans difficulté contacter votre brigade locale qui pourra vous renseigner à ce sujet.

Je remercie la mairie de VIS EN ARTOIS de nous avoir réservé une page dans leur bulletin.

Le Capitaine Yves CLAIRON



*Représentation de la gendarmerie aux différentes cérémonies de commémoration,
Le Major PRUVOST, Commandant de Brigade de VIS.*

LES ACCIDENTS SUR LA COMMUNE



Accident du 16/04/2021



Accident du 27/06/2021

LES INCIVILITES DANS NOTRE COMMUNE

Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie.



Dépôt sauvage de pneus le 13/04/2021



Dégradation du panneau publicitaire le 01/06/2021



Dépôt sauvage le 27/10/2021



Vols au cimetière des compositions florales

VIE PRATIQUE

❖ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public
Marylise et Pascale vous accueillent

Le lundi	de 10h00 à 12h00
Le mardi	de 16h30 à 18h30
Le vendredi	de 16h00 à 18h00



Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
Tous les jours sauf le mardi matin le mercredi et le vendredi matin.

 **03.21.48.18.60**

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire
Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie

❖ LA POSTE VOUS INFORME

La Poste de VIS EN ARTOIS, vous accueille

• Horaires du bureau

Mardi au vendredi	de 13h30 à 16h00
Samedi	de 9h30 à 12h00



• Heures de la levée du courrier

Du lundi au vendredi	16 h 00
Le samedi	12 h 00

❖ SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)

❖ SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune est en ligne depuis le 15 décembre 2021. Il a été développé en étroite collaboration avec l'association RVVN (réseau villes et villages numériques) située dans le Valenciennois.



Il est un outil supplémentaire dans la communication et la transmission des informations relatives à la vie du village : • Actualités • Infos pratiques • Administratif • Vie de la commune • Histoire



Adresse du site : <https://www.visenartois.fr/>
N'hésitez pas à nous soumettre vos avis à l'adresse : mairie@visenartois.fr

Ghislaine, Franck, Philippe, Simon pour la mairie et Sébastien pour RVVN

❖ **RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL**

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

❖ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Monsieur VAN LUYCK reçoit en Mairie sur rendez-vous le 2^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 9h30.

Téléphone : 03.21.48.18.60

❖ **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS**

Assistante sociale : Madame A. POCHE

03.21.15.21.00

Permanence téléphonique le jeudi de 9h00 à 12h00

Par courrier : Madame POCHE Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS

Mairie - 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 13h30 à 16h30

❖ **PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE**

Monsieur Bruno DUVERGE

Permanence parlementaire : 34 Route Nationale 62121 Ervillers - ☎ : 03.91.19.80.23

Email : permanencebrunoduverge@orange.fr

❖ **PERMANENCE DE MONSIEUR LE SENATEUR**

Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE

Email : jm.vanlerenberghe@senat.fr

Adresse Sénat : Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

❖ **PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX**

Monsieur Pierre GEORGET

Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY

Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Contact mail : messeanne.grobelny.benedicte@pasdecals.fr

❖ TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte est le mercredi matin



Communauté de Communes
Osartis-Marquion



Date des prochaines collectes de **Vis-en-Artois** :

Ordures ménagères résiduelles (bac gris) : tous les mercredis

Collecte sélective (bac jaune) :	Collecte du verre (bac vert) :	Collecte des déchets verts (contenant libre) :
mercredi 12 janvier 2022	mercredi 5 janvier 2022	lundi 4 avril 2022
mercredi 26 janvier 2022	mercredi 2 février 2022	lundi 11 avril 2022
mercredi 9 février 2022	mercredi 2 mars 2022	samedi 16 avril 2022
mercredi 23 février 2022	mercredi 6 avril 2022	lundi 25 avril 2022
mercredi 9 mars 2022	mercredi 4 mai 2022	lundi 2 mai 2022
mercredi 23 mars 2022	mercredi 1 juin 2022	lundi 9 mai 2022
mercredi 6 avril 2022	mercredi 6 juillet 2022	lundi 16 mai 2022
mercredi 20 avril 2022	mercredi 3 août 2022	lundi 23 mai 2022
mercredi 4 mai 2022	mercredi 7 septembre 2022	lundi 30 mai 2022
mercredi 18 mai 2022	mercredi 5 octobre 2022	samedi 4 juin 2022
mercredi 1 juin 2022	mercredi 2 novembre 2022	lundi 13 juin 2022
mercredi 15 juin 2022	mercredi 7 décembre 2022	lundi 20 juin 2022
mercredi 29 juin 2022	...	lundi 27 juin 2022
mercredi 13 juillet 2022		lundi 4 juillet 2022
mercredi 27 juillet 2022		lundi 11 juillet 2022
mercredi 10 août 2022		lundi 25 juillet 2022
mercredi 24 août 2022		lundi 8 août 2022
mercredi 7 septembre 2022		lundi 22 août 2022
mercredi 21 septembre 2022		lundi 5 septembre 2022
mercredi 5 octobre 2022		lundi 19 septembre 2022
mercredi 19 octobre 2022		lundi 26 septembre 2022
mercredi 2 novembre 2022		lundi 3 octobre 2022
mercredi 16 novembre 2022		lundi 10 octobre 2022
mercredi 30 novembre 2022		lundi 24 octobre 2022
mercredi 14 décembre 2022		lundi 7 novembre 2022
mercredi 28 décembre 2022		lundi 21 novembre 2022
mercredi 11 janvier 2023		lundi 5 décembre 2022
mercredi 25 janvier 2023		
...		

Horaire des déchèteries

**Baralle, Biache-Saint-Vaast,
Vis-en-Artois**

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au jeudi :
9h - 12h / 13h30 - 17h

vendredi et samedi :
9h - 12h / 13h30 - 18h45

dimanche : 9h - 12h

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au samedi :
9h - 12h / 13h30 - 16h30

dimanche : 9h - 12h

Accès sur RDV samedi et dimanche :
www.cc-osartis.com

Collecte des encombrants

à partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte sera réalisée sur RDV

Quels sont ces rebuts ?

Oui : Congélateurs, réfrigérateurs, télévisions, cuisinières, vélos, bois, machines à laver, gros cartons, matelas, sommiers, meubles, ... (le détail est disponible sur www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets)

Non : Sont Interdits : à déposer en déchèterie

porte de garage, porte-fenêtre, Pneus, Amiante, Produits polluants, produits toxiques, pots de peinture, cuves à fuel, huiles de vidange, végétaux, gravats, pierres, éviers en grès, WC, bidets, placoplâtres, ...

Retrouvez l'ensemble des informations sur la collecte et gestion des déchets sur la page :

www.cc-osartis.com

onglet : Services, rubrique : Gestion des déchets

Numéro Vert : 0 800 10 25 35

❖ COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La collecte des encombrants est modifiée.



Afin d'éviter un encombrement de la chaussée et de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins :

À compter du 1^{er} janvier 2022, la collecte des encombrants se déroulera sur rendez-vous

Au 0 800 10 25 35

Ou sur le site internet de la Communauté de Communes :

<https://www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets>.

❖ BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune le 16 FEVRIER 2022



❖ EAU



Pour tous dysfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement à Noréade :

Tél. : **service clientèle 03.27.99.80.50 – service technique 03.27.99.80.20 –**
www.noreade.fr

DEFIBRILLATEUR



Le défibrillateur est à votre disposition. Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

Quelques numéros utiles

MEDECIN DE GARDE	03.21.71.33.33
PHARMACIE DE GARDE	0 825.74.20.30
SAMU (en cas d'urgence vitale)	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800.59.59.59
CENTRE DES GRANDS BRÛLES	03.20.44.56.10
SOS MAINS	0 826.20.95.75
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	17
VIOLENCES CONJUGALES	3919
ALLO ENFANCES EN DANGER	119
MALTRAITANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	3977
VIOLENCE/HARCELEMENT A L'ECOLE	0 800.59.11.11
France VICTIMES 62	03.21.71.62.00

LES INFORMATIONS DIVERSES

❖ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite à l'enquête de recensement de 2017 à 2021 dans notre commune :

Population totale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 : 664

❖ ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

↳ **Élections Présidentielles : Le 10 avril 2022 (1^{er} tour) - Le 24 avril 2022 (2^{ème} tour)**

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est le vendredi 4 mars 2022

↳ **Élections législatives : Le 12 juin 2022 (1^{er} tour) - Le 19 juin 2022 (2^{ème} tour)**

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est le vendredi 6 mai 2022

↳ **Nouvelles dispositions concernant les procurations :**

A compter de 2022, un électeur (le mandant) pourra donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit sur la liste électorale dans une autre commune que la sienne.

Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Une personne ne pourra recevoir qu'une seule procuration.

↳ **Cartes électorales :**

Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte électorale pour l'élection présidentielle.

❖ DEMATERIALISATION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Courant 1^{er} semestre 2022, cartes nationales d'identité et passeports seront délivrés dans un processus dématérialisé.



Dans la Communauté de Communes Osartis Marquion, seule la commune de Vitry-en-Artois disposera de la station biométrique permettant la délivrance des titres d'identité.

Toutes les démarches se feront par internet, saisie du dossier et prise de rendez-vous pour la prise d'empreinte en mairie.

↳ **Votre carte d'identité est elle à refaire ?**

Avant d'engager la réédition d'une carte, sachez que, même si la date de validité est dépassée, le titre d'identité peut encore être valable. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la durée de validité des cartes des personnes majeures est prolongée à 15 ans (même si la carte mentionne 10 ans).

Le renouvellement d'une carte ayant entre 10 et 15 ans sera accepté uniquement si vous vous rendez à l'étranger. Pour les mineurs, la durée de validité reste à 10 ans.

↳ Comment en faire la demande ?

Pour effectuer un titre d'identité, il sera indispensable de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Il vous sera alors demandé de créer un compte personnel, de saisir l'état civil et l'adresse.

Imprimer votre pré-demande ou le cas échéant notez précieusement le numéro de pré-demande qui vous sera ensuite attribué, et qu'il faudra communiquer en mairie.

Pour rappel vous trouverez en fonction de votre situation la liste des documents à fournir :

↳ Pour une demande de passeport :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

↳ Pour une demande de carte nationale d'identité :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Une fois que vous aurez réuni tous les documents, vous pourrez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie.

❖ HABITAT – CONSTRUCTION



↳ Maison individuelle et garage

- ⇒ 26 demandes de certificat d'urbanisme
- ⇒ 9 demandes de déclaration préalable
- ⇒ 5 permis de construire

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

- ⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Quelle autorisation pour quel type de travaux ?

Avant de commencer votre projet de construction ou d'aménagement, il faut compléter un dossier à déposer en Mairie.

↳ Déclaration préalable :

- construction d'un garage ou d'une dépendance entraînant la création d'une surface de 5m² à 20m²
- Transformation du garage de l'habitation en pièce à vivre sans limite de surface
- Modification de l'aspect extérieur de la construction (pose de velux, changement de fenêtres...)
- Aménagement d'un grenier entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment

- Construction d'une piscine de plus de 10 m², non couverte ou dont la couverture a une hauteur inférieure à 1.80m
- Agrandissement d'une habitation existante, en zone urbaine, s'il y a création de 40 m² maximum...
- Clôture tant en façade que côté cour

↪ **Délivrance de permis :**

- Construction d'un nouveau bâtiment > à 20m²
- Agrandissement d'une construction existante > à 40m²
- Transformation d'un rez-de-chaussée d'une maison en cabinet médical dans une habitation en modifiant une fenêtre en porte
- Réalisation de travaux sur un immeuble inscrit au titre des Monuments Historiques...

↪ **Aucune formalité :**

- Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires
- Pour les travaux de < à 5m²
- Pour l'aménagement d'un grenier sans modifier l'aspect extérieur du bâtiment et sans l'agrandir...

L'administration procède chaque année aux contrôles des nouvelles constructions et vérifie en Mairie les déclarations enregistrées.

❖ **DONS DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT**

**« DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT »
Alors prenez date des rendez-vous 2022 !**



↪ **Lundi 27 juin de 13h00 à 20h00**

↪ **Lundi 14 novembre de 13h00 à 20h00**

} **À la salle « Joël FOURNIER »**

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez appeler au **03.28.54.22.04**
ou au n° vert **0820 802 222**

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

❖ **ASMAPE**

L'Association ASMAPE (Accompagnement Solidaire et Mutualisé lié à l'Autonomie et à la Précarité Energétique) peut vous aider à financer en partie les travaux d'amélioration et/ou d'adaptation de votre logement pour le rendre décent, confortable et sécurisé.



Permanences de 9 heures 30 à 11 heures 30, le 23 février à l'annexe de la Communauté de Communes Osartis Marquion, et le 16 mars à la mairie d'Ecourt Saint Quentin.

Renseignements au 03.21.21.98.31.

LES REMERCIEMENTS

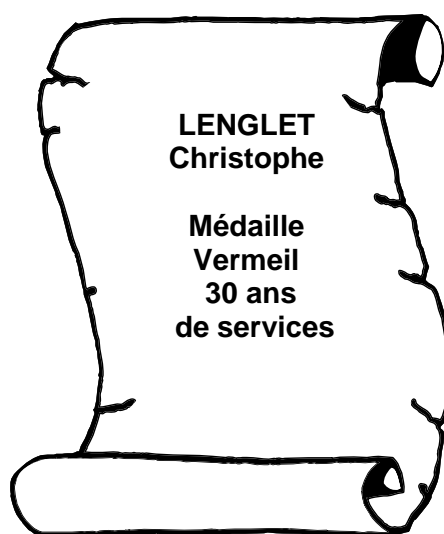
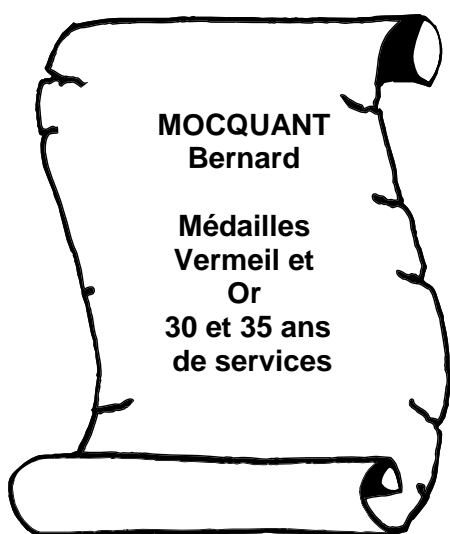
☞ *Merci aux personnes qui ont nettoyé l'Eglise à la fin des travaux.*

✚ Monsieur l'Abbé Bernard DENIS

✚ Annie, Bernadette, Evelyne, Marie-Pierre, Maryvonne, Mireille,

✚ Benoit, Eric, Roger.

DES VISSOIS A L'HONNEUR



LES NAISSANCES

☉ Malonn GALLET

né le 24 janvier 2021

☉ Anaïs PEZARD

née le 30 mars 2021

☉ Lola PEZARD

née le 30 mars 2021

☉ Julia PESNEL

née le 08 mai 2021

☉ Eiméo LETERME

né le 05 juillet 2021

☉ Emma DEMBSKI

née le 13 juillet 2021

☉ Aubin BISSON

né le 20 août 2021



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

♥ Karine LOLIVIER et Yves MENGIS
Mariés le 19 juin 2021



NOCES D'OR

♥ Michel PETIT et Jeanne-Marie DELEPINE
Le 25 septembre 2021



PACS

♥ Hélène FICHEUX et Julien BISSON
Le 11 mai 2021

♥ Emilie DEGUINE et David CARPENTIER
Le 16 juillet 2021

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS,

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis.

- | | |
|---|-----------------------------|
| ◆ Madame Eliane BIGOT | 40 Rue de Chérisy |
| ◆ Monsieur Dylan BEAUCHAMPS | 5 Rue du 19 mars |
| ◆ Monsieur Luis PEREIRA | 11 Rés. de la Petite Sensée |
| ◆ Madame Sabrina KRAWCZYNSKI et Monsieur Robin GAGEY | 28 Rue de Chérisy |
| ◆ Monsieur et Madame Béranger CAMPARDOU | 12 Rue de Chérisy |
| ◆ Monsieur et Madame Jordan JACQUART | 50 Rue de Chérisy |
| ◆ Monsieur Clément CHARBONNIER et Madame Coline PENET | 33 Rue de Chérisy |
| ◆ Monsieur PERROT et Madame PIQUENDAIRE | 2 Rue André Mercier |
| ◆ Madame Jessica BACHELET et Monsieur Dylan GORIN | 3 Rue de la Petite Sensée |
| ◆ Monsieur Hugo CANDAES et Monsieur Gaëtan AUCOIN | 56 Rue André Mercier |
| ◆ Madame Adeline VANNOBEL | 39 Rue de Chérisy |
| ◆ Madame Marine ROLLAND | 15 Rue André Mercier |
| ◆ Monsieur et Madame Philippe DUTHILLEUL | 6 Rue de Verdun. |

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES.

❖ LES DELICES DE VIS

Changement d'exploitant :

Monsieur et Madame GALLO Nino et Delphine.

48 bis rue André Mercier

Tel : 06.50.23.79.01

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi : 11h30 à 14h00 et 18h30 à 21h00

Vendredi, samedi : 11h30 à 14h00 et 18h30 à 21h30

Dimanche : 18h30 à 21h00

Fermé le Jeudi. A partir du 01/03/2022, fermeture le lundi et jeudi.



❖ DEFIZEN

Amma Assis

Tel : 06.75.65.98.32

Mme Virginie Scodeller

Mail : defizen.relaxation@gmail.com

Activité : Secteur bien-être, massage traditionnel Japonais

(En entreprise, événementiel, particuliers)

Sur rendez-vous.



UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

INHUMATION au cimetière de Vis en Artois.

Madame Eva LALAIN veuve DEMAY le 16 janvier 2021

Monsieur Gilbert DERECOURT le 04 février 2021

Madame Yvette LALOUX veuve JANNET le 20 mars 2021

Madame Lucienne BARRET le 14 mai 2021

Madame Thérèse DEKEISTER veuve DEGEUSER le 28 mai 2021

Madame Patricia TOULEC veuve LANVIN le 05 juin 2021

Monsieur David LECROIX le 12 juillet 2021

Monsieur Bruno COQUELLE le 16 août 2021

Monsieur Claude LEMAIRE le 30 décembre 2021

Madame DETOURNE veuve DELANNOY Janine le 30 décembre 2021



DECES sur la commune

Monsieur Gilles HORVAIS le 02 mars 2021

INHUMATION dans une autre commune (Personnes nées ou habitantes à Vis en Artois)

Madame Agnès GHEERBRANT née à VIS, décédée le 13 mai 2021 à
DINARD

Monsieur Louis BAUDRIN né à WANQUETIN, décédé le 08 juillet 2021 à
CROISILLES

Monsieur Michel GRAS né à LIEVIN, décédé le 11 juillet 2021 à ARRAS

Madame Nicole BAUDELOT née à VIS, décédée le 23 octobre 2021 à
ACHICOURT.

Madame Georgette BISSON née à VIS, décédée le 08 décembre 2021 à
ALENCON

Une pensée particulière pour Bruno COQUELLE

La Municipalité de Vis en Artois veut rendre hommage à un fidèle serviteur de la commune.

Bruno a pris ses fonctions à la mairie en 1988, Monsieur Gilbert COQUELLE étant Maire.

Cela fait plus de 33 années au service de la commune et à titre personnel plus de 20 ans de collaboration.

Bruno avait une connaissance parfaite des habitants de notre village.

Il était d'une grande gentillesse, très consciencieux dans son travail et faisait preuve d'une grande intégrité et rigueur.

Très attaché au devoir de mémoire, il était présent à toutes les manifestations patriotiques et effectuait régulièrement les pavoisements et présentait les gerbes lors des cérémonies.

Il portait une attention particulière à la propreté des espaces publics et n'hésitait pas à venir en plein hiver, procéder matinalement au sablage des routes et des cours des écoles.

Bruno répondait présent à toutes sollicitations hors de ses heures de service et avait à cœur de sonner pour annoncer les décès.

Même au cours de cette sournoise maladie amplifiée par la situation actuelle, durant son arrêt de travail, il me transmettait encore quelques conseils au bon fonctionnement de la vie communale.

Très discret, il n'aimait pas être mis en avant, il était cependant très honoré de participer aux manifestations commémoratives et festives de la commune.

Au-delà de ses qualités professionnelles, Bruno appréciait les choses naturelles ayant pour principaux loisirs le jardinage et la chasse.

Sa disparition prématurée va laisser un grand vide au sein de la commune.

Au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et de l'ensemble des habitants de Vis en Artois, j'exprime ma profonde reconnaissance, amitié et présente mes sincères condoléances à toute la famille.

Le Maire, Christian THIEVET



NOTRE PAGE HISTORIQUE...par Philippe DEGROOTE

Conseiller délégué aux commémorations.

LA BATAILLE D'ARRAS ET LA LIGNE DROCOURT- QUEANT, août – septembre 1918.

La bataille d'Arras et la rupture de la ligne Drocourt-Quéant ont été la plus grande réussite militaire de la Grande Guerre. En neuf jours de rudes combats, les hommes du Corps canadien ont percé 5 lignes de défense allemandes successives ainsi que la ligne Drocourt-Quéant. Leur pression constante a finalement transformé le flanc Nord imprenable de la ligne Hindenburg, obligeant les allemands à évacuer le territoire récemment capturé, de Saint-Quentin à Ypres en Belgique.

La ténacité de l'attaque canadienne et son exécution, que ce soit dans le cadre d'une action menée par une grande unité ou en tant que petits groupes se réorganisant rapidement pour une attaque locale, ont démoralisé les défenseurs allemands. Dans leur combat jusqu'à la fin, c'est l'ingéniosité, la souplesse et le courage des Canadiens qui ont finalement gagné.

Le coût pour le Canada pour cette victoire est énorme. Entre le 26 août et le 3 septembre 1918, plus de 11 000 Canadiens ont été tués, blessés ou portés disparus.

La bataille d'Arras et la rupture de la ligne Drocourt-Quéant ont été la deuxième grande victoire canadienne dans ce que l'on a appelé "Les cent derniers jours". A partir de 1915, en tant que force coloniale de la Grande-Bretagne, ils ont résisté au gaz, en 1916 au Mont Sorrel dans le saillant d'Ypres et dans la Somme, où, comme tant d'autres, ils sont morts en grand nombre. À Vimy, en 1917, le Corps Canadien a d'abord fait preuve de cette efficacité dans l'exécution en s'emparant de la "crête". Passchendaele fût un abattoir mais le Corps Canadien a montré sa volonté de vaincre, mais à un coût terrible.

En 1918, les Canadiens étaient confiants, voire téméraires. Ils ont été tenus en réserve lors des grandes offensives allemandes sur les fronts britannique et français et ont vu l'armée allemande repousser les Alliés.

Finalement, ce fut au tour des Canadiens et près d'Amiens le 8 août 1918, attaquant avec les Australiens, ils repoussèrent les Allemands sur 12 kilomètres, marquant leur première victoire.

L'attaque suivante a eu lieu à Arras, où ils ont montré à nouveau leur supériorité sur les Allemands. Après Arras, le Corps canadien était épuisé, mais seulement trois semaines plus tard, il frappa de nouveau au Canal du Nord et Cambrai et déterminé, repoussa à nouveau les Allemands. Au cours du mois et demi qui a suivi, ils ont poursuivi leur ennemi en capturant Denain, Valenciennes et Mons lors de la dernière nuit de la guerre. Ils ont récupéré le territoire en quelques jours, ce qui aurait pris des mois en 1916 ou 1917.

Leurs batailles des « Cent derniers jours » ont été d'énormes victoires et le rôle du Corps canadien en tant que fer de lance ne devrait jamais être oublié.

Pour le Canada, les trois derniers mois ont été parmi les pires de la guerre. En août, 4563 Canadiens sont morts et en septembre 4548.

LA BATAILLE D'ARRAS ET LA RUPTURE DE LA LIGNE DE DROCOURT-QUEANT

Aperçu historique

La Grande Guerre a été qualifiée de guerre d'impasse. En 1915, 1916 et 1917, les armées étaient opposées et aucune des deux parties n'avait le pouvoir ou la stratégie pour briser l'autre. 1918 apporta des changements dans le style de guerre, ce devait être l'année décisive de la guerre qui allait impliquer de grandes batailles et de la mobilité.

Avec la reddition de la Russie en 1917, un grand nombre de troupes allemandes expérimentées étaient disponibles pour le front occidental. Les Alliés savaient que les allemands arriveraient en 1918 et anticiperaient l'offensive en créant des positions défensives plus profondes. Ils ont attendu l'attaque et le 21 mars 1918, les allemands ont brisé la 5^{ème} armée britannique à Saint-Quentin et ont rapidement et profondément traversé les défenses britanniques. La guerre de mouvement avait commencé. La prochaine attaque de la 3^{ème} armée britannique près de Cambrai a eu lieu la semaine suivante, faisant reculer les deux armées britanniques et leur infligeant plus de 300 000 pertes. C'était une déroute.

Le Canadien a maintenu ses positions au nord d'Arras et a observé l'avancée allemande vers Amiens.

La retraite britannique se poursuivit jusqu'à l'Est d'Amiens lorsque la ligne se tint et que l'impulsion de l'attaque allemande s'éteignit. En avril, les allemands attaquèrent au sud d'Ypres à

cheval sur la Lys et repoussèrent l'armée britannique. Après une semaine de combats, la ligne, composée de troupes françaises, britanniques et australiennes, est maintenue.

Une troisième offensive allemande majeure est lancée contre les troupes britanniques et françaises en Champagne. Pour les allemands, c'était le même résultat. Au début, ils ont fait de gros gains, mais après plusieurs jours, les Alliés ont paralysé les allemands.

L'armée allemande était maintenant surexposée et le 18 juillet 1918, la contre-attaque française à Compiègne remporta une victoire large et facile.

Sous un voile secret, le Corps canadien est muté près d'Amiens. Le 8 août 1918, ils ont attaqué. Les Allemands ont été repoussés de 12 km et 6 km le lendemain, avant que la résistance ne se raidisse. À la mi-août, les Canadiens ont été ramenés à Arras, où ils feraient leur deuxième frappe des "Cent derniers jours".

La bataille d'Arras 1918

Le corps était euphorique après la victoire à Amiens mais la tâche qui les attendait était redoutable. Leur objectif était de casser les principales défenses allemandes, une série de systèmes de tranchées profondes bien protégées par des barbelés, constituant la charnière Nord de la ligne Hindenburg.

Contrairement à Amiens, les positions allemandes étaient bien construites, stratégiquement placées et protégées par des ceintures de fils de fer barbelés. Ces défenses ne pouvaient pas éclater comme une bulle. Si ces positions tombaient, toute la position défensive de la ligne Hindenburg pourrait être contournée. Ils ont également protégé Cambrai, un important centre de transport et d'approvisionnement allemand. Le plan canadien était d'attaquer avec la 3^{ème} Division de la route d'Arras à Cambrai jusqu'à la rivière Scarpe. Le 2^{ème} (British Columbia) et le 4^{ème} (Toronto) Canadian Mounted Rifles (CMR) attaqueraient depuis la vallée, près de Feuchy, en passant par les lignes de front allemandes et en remontant Orange Hill (sud de Feuchy), une deuxième position allemande. L'assaut serait ensuite repris par la 1^{er} CMR (Saskatchewan) et, avec la 5^{ème} CMR, capturerait le village bien défendu situé sur le tertre de Monchy-le-Preux. Les autres bataillons de la 3^{ème} Division, les 116^{ème} et 58^{ème} (centre de l'Ontario), 52^{ème} (nord de l'Ontario) et 43^{ème} (Cameron Highlanders de Winnipeg) continueraient à capturer la ligne Fresnes-Rouvroy, la dernière grande opération de défense bloquant le véritable objectif, la ligne Drocourt-Quéant. La 51^{ème} Division Impériale s'est vu confier le rôle de protéger le flanc canadien au Nord de la rivière Scarpe en suivant l'avancée canadienne.

La 2^{ème} Division canadienne devait sortir à la périphérie de Tilloy-lès-Mofflaines, en direction du Sud de la route Arras-Cambrai. Du Nord au Sud, les 20^{ème} bataillon (centre de l'Ontario), 21^{ème} (Est de l'Ontario) et 27^{ème} (ville de Winnipeg) attaqueraient au premier abord. Le 28^{ème} (Saskatchewan) participerait alors à l'attaque. Ils devaient capturer les positions entourant les villages de Wancourt et de Guémappe. Le 18^{ème} (Western Ontario) s'emparerait du village de Guémappe et les 19^{ème} et 20^{ème} bataillons (du centre de l'Ontario) pousseraient jusqu'à Vis-en-Artois et la ligne Fresnes-Rouvroy. Les autres bataillons de la 2^{ème} Division, le 22^{ème} (Canadiens-Français), 24^{ème} (Victoria Rifles de Montréal) et 26^{ème} (Nouveau-Brunswick), captureraient Chérisy, la vallée de la rivière Sensée, et perceraient la ligne Fresnes-Rouvroy.

Dans l'obscurité, à 3 heures du matin, le 26 août 1918, la bataille commença. Sur le front de la 3^{ème} Division, les bataillons de la CMR (Canadian Mounted Rifles) étaient rapidement répartis sur l'ensemble des lignes allemandes. Orange Hill est tombée et à 19 h 40, Monchy était entre les mains des Canadiens. Au cours de l'attaque qui a eu lieu juste au Nord de la route Arras-Cambrai, le lieutenant Charles S. Rutherford, commandant du 5^{ème} CMR, a, à lui seul, capturé plusieurs mitrailleuses et s'est assuré que l'avancée se poursuivait. Il a reçu la Croix de Victoria pour son courage.

L'attaque de la 3^{ème} Division se poursuit à l'Est, avec le 49^{ème} bataillon (Edmonton Regiment), le Royal Canadian Regiment, le Canadian Princess Light Infantry et le 42^{ème} bataillon (Black Watch de Montréal). À la tombée de la nuit, ils étaient encore loin de la ligne Fresnes-Rouvroy. L'attaque serait renouvelée le lendemain.

Le 26 août s'est aussi bien passé avec la 2^{ème} division. Toutes les unités ont avancé, capturant Guémappe et Wancourt, arrêtant leur progression sur les hauteurs à l'Est du village.

Le 27 août 1918, l'attaque fut reprise par les deux divisions, mais l'opposition s'était renforcée. La 3^{ème} division a attaqué les positions devant la ligne Fresnes-Rouvroy, se battant avec acharnement pour capturer Jigsaw Wood, le Bois du Sart et le Bois du Vert (à l'est de Monchy le Preux). Le 2^{ème} CMR et le 43^{ème} bataillon ont capturé Vis-en-Artois. Personne n'a pénétré dans la ligne Fresnes-Rouvroy.

Le 27 août fut un jour terrible pour la 2^{ème} Division. Après un premier succès dans la capture de Chérisy et sa progression sur la rivière Sensée, les tirs allemands des hauteurs d'Upton Wood (Bois d'Hendecourt) et de la ligne Fresnes-Rouvroy ont stoppé l'avancée. Au Sud de Vis-en-Artois, les systèmes de tranchées allemandes empêchaient également les hommes de progresser. À la tombée de la nuit, ils étaient encore trop éloignés pour lancer une attaque directe sur la ligne Fresnes-Rouvroy et, pire encore, ils se heurtaient à des ceintures de fils de fer barbelés non coupés.



Le 28 août 1918 à 11 heures, la 3^{ème} Division lança une attaque avec 6 bataillons sur la ligne Fresnes-Rouvroy. Lors de violents combats, les 58^{ème} et 52^{ème} bataillons ont envahi le village de Boiry-Notre-Dame. Les 4^{ème} et 5^{ème} CMR ont également cassé la ligne et capturé Rémy et Haucourt. Les positions allemandes au Nord de la route Arras-Cambrai étaient précaires. Mais au Sud de la route, les allemands ont brisé les avances de la 2^{ème} Division. Bloquée par des fils de fer barbelés et des tirs nourris d'Upton Wood et d'Ocean Works (tranchée au sud de Vis-en-Artois), la 2^{ème} Division avance peu et essuie de pertes très lourdes. Le courage des hommes de la 2^{ème} Division était exceptionnel et chaque bataillon subit des pertes énormes. Le lieutenant-colonel William Clark-Kennedy a dirigé ses hommes, même s'ils étaient grièvement blessés, pendant toute la durée des affrontements du 27 au 28 août. Il a reçu la Croix de Victoria.

L'attaque du Corps canadien était en retard ; la résistance allemande avait été plus dure que prévue. Mais l'attaque devait continuer. Les bataillons décimés de la 2^{ème} Division ont été relevés par la 1^{ère} Division dans la nuit du 28 au 29 août 1918. La 1^{ère} Division, le "vieux patch rouge", jouissait d'une grande réputation, même au regard des standards du Corps canadien, et ce fût un test sévère à Upton Wood.

Leur objectif était de capturer la ligne Fresnes-Rouvroy, le système de communication (commutateur) de Vis-en-Artois qui la reliait à la ligne Drocourt-Quéant et les positions allemandes sur les hauteurs d'Upton Wood. Le 29 août 1918, au cours d'une brillante action, les hommes du 1^{er} (Western Ontario) et du 2^{ème} bataillon (Est de l'Ontario) pénètrent dans le système de tranchées, mais au lieu d'attaquer vers l'Est, ils se dirigent vers le Nord et attaquent le système de tranchées allemandes par surprise. Le 2^{ème} bataillon s'est uni au 3^{ème} (Toronto Regiment) et au 8^{ème} (Black Devils de Winnipeg) au commutateur de Vis-en-Artois. Ils ont été renforcés par les bataillons des 72^{ème} (Seaforth Highlanders de Vancouver), 38^{ème} (Ottawa) et 85^{ème} (Nova Scotia Highlanders) et ont poussé les allemands vers l'Est. Les allemands se sont battus avec ténacité et, au cours des trois prochains jours, ont contre-attaqué les Canadiens, reprenant souvent du terrain perdu avant de le reperdre plus tard. En une action, les Allemands avaient pénétré de force dans la position du 38^{ème} bataillon près de Haucourt. Le Soldat C.J.P. Nunney, VC, DCM, MM, s'est approché des positions pour encourager ses camarades, aux abois, assiégés, à résister à l'attaque. Il a continué sur le mont Dury en donnant un exemple sans peur et a grandement contribué au succès de l'opération. Il a ensuite été blessé et est décédé le 18 septembre des suites de ses blessures.

Au Nord de la route Arras-Cambrai, les unités canadiennes et britanniques se sont rapprochées des positions de départ qui devaient être utilisées lors de la prochaine phase de l'attaque, à savoir la prise de la ligne Drocourt-Quéant.

Le 31 août et le 1^{er} septembre, la 1^{ère} Division s'est battue non seulement pour atteindre une meilleure position de barrage, mais également pour conserver sa position actuelle. À Upton Wood (Bois d'Hendecourt), les combats ont été particulièrement intenses. Néanmoins, le 15^{ème} (48^{ème} Highlanders de Toronto) a non seulement combattu contre la contre-attaque, mais également attaqué pour s'emparer de la position critique du Crow's Nest (nid de corbeaux, mont d'Hendecourt), au Sud-Est d'Upton Wood. C'était un exploit impressionnant.

Alors que les combats se poursuivaient, le commandant du Corps canadien, Sir Arthur Currie, ordonna l'attaque sur la ligne Drocourt-Quéant. Le plan était que 5 bataillons de la 4^{ème} Division attaquent la ligne Drocourt-Quéant au Mont Dury et au village de Dury. Ils devaient attaquer la position formidable de la vallée peu profonde entre Haucourt et Dury. La 1^{ère} Division attaquait la ligne Drocourt-Quéant depuis ses positions existantes, capturait les systèmes de tranchées de soutien, puis poussait dans le secteur de Buissy et conduisait vers le Canal-du-Nord.

La 4^{ème} Division lança son attaque à 5 heures du matin le 2 septembre 1918. Les premiers bataillons remportèrent le succès avec les 50^{ème} bataillon (Alberta) et 46^{ème} (Saskatchewan) dans le

village de Dury, mais ils ne purent pas chasser les allemands. Au Sud de Dury, sur le mont Dury, les 75^{ème} et 38^{ème} bataillons ont été réduits en miettes par des mitrailleuses allemandes placées stratégiquement au sud du village, particulièrement sur la route encaissée de Dury, jusqu'à la route Arras-Cambrai. Les bataillons de renfort le 78^{ème} (Winnipeg Grenadiers) et le 54^{ème} (Centre-Ontario) ne font qu'aggraver le désastre du mont Dury.

Deux Croix de Victoria ont été remportées là-bas. Le capitaine Bellenden Hutcheson, officier médical du 75^{ème} bataillon, et le soldat John Young, du 87^{ème} ont été récompensés par la Victoria Cross pour le traitement des blessés sous des tirs nourris. Le seul bataillon de la 4^{ème} Division à réussir ce jour-là était le 72^{ème}. Son attaque suivait la progression de la 1^{ère} Division au Sud et, sans leur succès, leurs camarades du Mont Dury auraient encore davantage souffert.

La 1^{ère} Division a attaqué avec le 7^{ème} (Colombie-Britannique), 13^{ème} (Black Watch de Montréal) et 16^{ème} Bataillons (Canadian Scottish). L'attaque du 13 et du 16 se solda immédiatement par un succès ; elle traversa la ligne Drocourt-Quéant et poussa en direction du secteur de Buissy, faisant de nombreux prisonniers. L'assaut est sous le feu nourri de Cagnicourt, mais ils ont terminé leur tâche. Le 16^{ème} bataillon a remporté deux Croix de Victoria ce jour-là ; l'une au lieutenant-colonel, Cyrus Peck et l'autre au caporal William Metcalf.

L'attaque du 7^{ème} Bataillon avait également été couronnée de succès et en grande partie grâce aux actions du soldat William Rayfield, qui avait capturé une mitrailleuse, une longueur de tranchée, 30 prisonniers et tué des tireurs d'élite. L'attaque du 7^{ème} a été poursuivie par le 10^{ème} bataillon (Alberta) qui a immédiatement rencontré des problèmes dans le village de Villers-lès-Cagnicourt. Le village avait été intégré aux ouvrages défensifs du secteur de Buissy. Encore une fois, les actions d'un seul homme ont changé l'élan de la bataille. Le sergent Arthur Knight prit la tête d'une section de bombardement et, s'avançant sous un feu nourri, engagea avec l'ennemi un combat rapproché. Constatant que son détachement était stoppé, il fonça devant lui, passant à la baïonnette plusieurs mitrailleurs et servants de mortier ennemis, et obligeant le reste de la troupe à battre en retraite dans la confusion. Son peloton ayant continué d'avancer, le sergent Knight aperçut une trentaine de soldats ennemis qui pénétraient dans un tunnel conduisant hors des tranchées. Il se rua tout seul sur eux et, après avoir abattu un officier et deux sous-officiers, il captura 20 autres soldats. Knight a été mortellement blessé plus tard dans l'action.

À la tombée de la nuit, les hommes de la 4^{ème} Division étaient toujours pris au piège sur le mont Dury et de nombreux hommes de la 1^{ère} Division s'accrochaient à l'aiguillage de Buissy. Toutes deux savaient que leurs positions étaient précaires et craignaient ce que le matin du 3 septembre 1918 apporterait. À l'aube, des patrouilles ont été envoyées mais les Allemands n'ont pu être retrouvés. Après tous les combats et après 11 000 victimes, la bataille était finie. La ligne Drocourt-Quéant a été capturée et les Canadiens ont vaincu un ennemi tenace lors de la confrontation. Les Allemands avaient capitulé.

Sources : The Canadians at Arras – Norm CHRISTIE – novembre 1997.



Des Soldats Canadiens, au repos, sur la route Arras-Cambrai

Cette offensive des 100 Jours du Canada fera l'objet de l'inauguration, prévue en avril 2022, du Mémorial des 350 Soldats Canadiens tués sur le territoire de Vis-en-Artois en 1918. Le tableau nominatif sera apposé en arrière-plan de la stèle de C.J.P. NUNNEY V.C., D.C.M., M.M., place du 38^{ème} Bataillon CEF.

LES COMMEMORATIONS

☞ Le 25 avril 2021 - La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Monsieur le Maire accompagné d'une délégation réduite due aux conditions sanitaires, ont procédé aux dépôts de gerbes.



Dépôt de gerbe à la Stèle André Mercier.



Dépôt de gerbe au monument aux morts.

☞ Le 8 mai 2021 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945

Départ de la mairie et cheminement vers la stèle André Mercier.



Dépôt de gerbe à la stèle André Mercier en présence Régis MERCIER, neveu du résistant décédé à l'âge de 23 ans au camp de Bergen Belsen.





Dépôt de gerbe au monument aux morts par Monsieur le Maire, le Major PRUVOST, Monsieur Régis MERCIER, Monsieur Roger CANDAES et Monsieur Philippe DEGROOTE



🕒 Le 14 juillet 2021 – Fête Nationale



Accueil des jeunes guides du Mémorial Canadien de Vimy par Monsieur le Maire



Les guides devant la mairie.



Les portes drapeaux, Dominique DARCHEVILLE et François LAISNE ouvrent le cortège.



Dépôt de gerbes au monument aux morts en présence des militaires du 41^{ème} RT de DOUAI, Major DEZ et l'adjudant STRZELEWICZ et des jeunes canadiens.



Dépôt de gerbe des enfants du centre aéré.



Dépôt de gerbe par Monsieur Jean-Pierre GOUBOUT, responsable des guides du Mémorial Canadien de Vimy.



La minute de silence



L'ensemble des participants



Discours de Monsieur le Maire à la salle polyvalente



Mise à l'honneur des jeunes guides canadiens.



Remise de la médaille d'honneur du travail à Monsieur Christophe LENGLET



Remise des dictionnaires anglais/français aux élèves qui entrent en 6^{ème} :

FACQ Anthime, FLAMENT-DELOBELLE Lilou, MAURIAUCOURT Anselme, SANIEZ Romain, TRUFFIER Solène, VANDENBUSSCHE Anna.

☞ **Le 11 novembre 2021 – Cérémonie de l'armistice de 1918**



Les participants face au Vis en Artois British Cemetery à Haucourt. Accueil par Monsieur Philippe DUBUS, Maire de HAUCOURT et Monsieur Christian THIEVET, Maire de Vis en Artois.



Dépôt de gerbe par Monsieur le Maire en présence de Monsieur DAUPHINAIS-MATHESON, représentant du Canada et le gendarme PRUVOST Sébastien.



Dépôt de gerbe au monument aux morts.



Au monument du cimetière communal, dépôt de gerbe et minute de silence en présence du gendarme Sébastien PRUVOST, des portes drapeaux M. Dominique DARCHEVILLE, M François LAISNE et des gardes d'honneur de Notre Dame de Lorette, Mme Karine KUMPS, M. Jean-Marie LEFEBVRE.



Dépôt de gerbe sur la tombe de l'aviateur Rowland Murray WILSON-BROWNE au cimetière communal.



Dépôt de gerbe à la stèle Claude NUNNEY, place du 38^{ème} bataillon de la Force expéditionnaire canadienne.



Discours de Monsieur le Maire à la salle polyvalente.

Affichage des noms des 129 jeunes gens nés dans la commune qui ont participé à la Grande Guerre.

Les manifestations organisées dans la commune

☞ **Le 18 décembre 2021 - Colis de Noël aux Aînés**



Vu le contexte sanitaire persistant les 80 colis ont été préparés dans la salle polyvalente. La distribution s'est faite le samedi par les membres du conseil municipal et du CCAS, aux seuils des portes des maisons.



Monsieur le Maire s'est rendu chez le doyen de notre village, Monsieur Charles DIEVAL né le 27/09/1929.

Monsieur DIEVAL a été directeur d'école de Vis en Artois de 1977 jusqu'à 1989 et secrétaire de mairie jusqu'en 1991. Il est aujourd'hui âgé de 92 ans et vit une paisible retraite avec son épouse Janine.

Il conserve un esprit vif et garde une connaissance parfaite de notre commune et s'intéresse beaucoup à son devenir. Très heureux d'apprendre la rénovation future des écoles.

☞ Le 19 décembre 2021 : Distribution des jouets de Noël.

En raison des conditions sanitaires, le spectacle de Noël a été annulé. Le Père Noël est venu en calèche pour distribuer les jouets de Noël à tous les enfants scolarisés de la commune. Merci à Ghislaine, Laurence et Nathalie pour l'organisation.



CALENDRIER DES FETES 2022

CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISEES PAR
JANVIER 2022			
Dimanche 09 janvier	AG VMV Cyclo	Salle VMV	VMV
Dimanche 16 janvier	Vœux du maire	Salle polyvalente	Municipalité
Mardi 18 janvier	AG porcelaine	Salle VMV	VMV
FEVRIER 2022			
Samedi 12 février	AG section marche	Salle VMV	VMV
MARS 2022			
Dimanche 6 mars	Randonnée cyclo marche	Salle polyvalente	VMV
AVRIL 2022			
Dimanche 10 avril	Elections Présidentielles	Salle polyvalente	
Lundi 18 avril	Chasse aux œufs	Espaces verts autour de l'église	Municipalité Comité des fêtes
Dimanche 24 avril	Elections Présidentielles	Salle polyvalente	
Dimanche 24 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
Vendredi 29 avril	AG VMV toutes sections	Salle Polyvalente	VMV
MAI 2022			
Dimanche 01 mai	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité Comité des fêtes
Dimanche 08 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Vendredi 13 mai au dimanche 15 mai	Sortie Cyclo-VTT	Côte d'Opale	VMV
Dimanche 22 mai	Lille - Hardelot		VMV
JUIN 2022			
Samedi 4 juin	Vide grenier.	Rue de l'église, du 19 mars, de Verdun.	Municipalité et Comité des Fêtes
Dimanche 5 juin	Fêtes foraines - jeux de bois anciens	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Lundi 6 juin	Fêtes foraines - tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Vendredi 10 juin	Marche nocturne	Salle VMV	VMV
Dimanche 12 juin	Elections législatives	Salle polyvalente	
Dimanche 19 juin	Elections législatives	Salle polyvalente	
Samedi 25 juin	Feux de la Saint-Jean	Plate-forme betteravière face au terrain de foot	Municipalité et Comité des Fêtes

JUILLET 2022			
Juillet	Centre de loisirs	Salle polyvalente - écoles	Municipalité
Jeudi 14 juillet	Cérémonie Commémorative	Monument aux Morts Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Jeudi 14 juillet	Pique nique	Salle VMV	VMV
AOUT 2022			
Mardi 30 Août au vendredi 02 septembre	Sortie marche - section marche	Desvres.	VMV
SEPTEMBRE 2022			
Dimanche 4 septembre	Commémoration des 50 ans du Comité Local de Vis en Artois et des environs.	Salle polyvalente Monument aux morts.	FNACA
Samedi 10 septembre	Repas moules frites	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des Fêtes
OCTOBRE 2022			
NOVEMBRE 2022			
Samedi 05 novembre	Soirée cabaret	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des Fêtes
Vendredi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Dimanche 20 novembre	AG Cyclo	Salle VMV	VMV
DECEMBRE 2022			
Lundi 05 décembre	Réunion des associations	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 17 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS
Dimanche 18 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 31 décembre	Réveillon Nouvel an	Salle polyvalente	Comité des fêtes

L'église rénovée



L'espace intérieur est très lumineux.

